

Fiche synthétique

Observatoire avifaune de la ZPS Estuaire et Marais de la Basse Seine

Suivi de la nidification du busard des roseaux- 2014

Objectifs

Suivi de la nidification du busard des roseaux (recensement, localisations des aires de reproduction, succès reproducteur).

Impact des modes de gestion sur la population reproductrice.

Méthodologie



Recensement

Le suivi des couples nicheurs réalisé depuis 1999 permet de connaître la dynamique de la population nicheuse de Busards des roseaux. Par ailleurs, l'évolution des effectifs est mise en relation avec celle de la surface des roselières.

Localisation

Les sites de nidification sont recherchés visuellement, d'après des indices caractéristiques, entre les mois de mars et juillet et font normalement l'objet d'une surveillance régulière. Pour affiner cette localisation une triangulation est réalisée. Ensuite les localisations des aires de Busards des roseaux sont associées sur un fond de carte aux localisations de mâle de Butor étoilé.

Succès de reproduction

Le Busard des roseaux étant considéré comme une espèce extrêmement sensible aux dérangements par les naturalistes locaux, il a été décidé de ne pas visiter les aires occupées pour connaître leur contenu. Par conséquent, aucun suivi ou seulement des observations partielles ont été effectuées pour connaître la productivité des couples.

Impact des modes de gestion

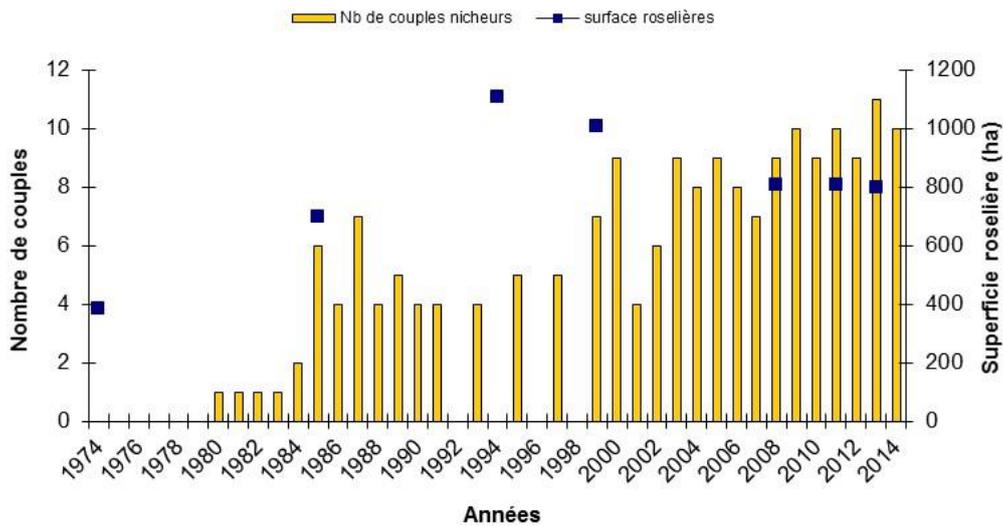
La carte de localisation des aires de Busard des roseaux est mise en relation avec la cartographie de la fauche des roseaux.

Résultats

Le Busard des roseaux est **une espèce protégée inscrite à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux**, sur la **liste rouge des oiseaux nicheurs de France** (UICN, LPO, SEOF, ONCFS 2011) et sur la **liste rouge des espèces nicheuses de Haute-Normandie** (LPO 2011).

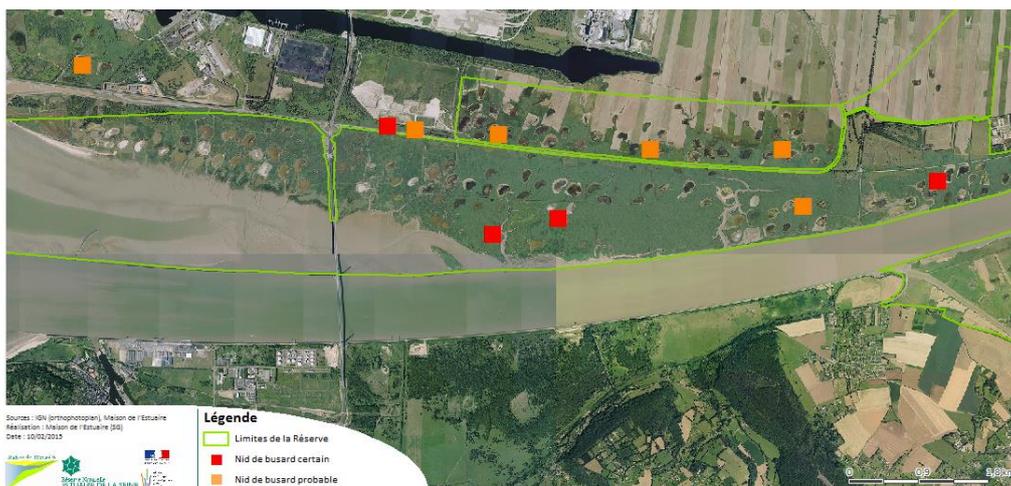
Le Busard des roseaux connaît depuis les années 80 une **croissance régulière** passant dans l'estuaire de la Seine de 0 couples en 1979 à 7 couples en 2001. **L'année 2013, avec 11 couples, représentait le plus important contingent depuis l'apparition de l'espèce** en tant que nicheur sur le site. Cette croissance corrèle assez bien avec l'augmentation des surfaces en roselière surtout dans les années 80 – 90.

En 2014, ce sont 10 aires qui ont été trouvées (dont 3 hors réserve) soit 1 de moins qu'en 2013 (11 territoires). En 2014, de nouveaux sites ont été occupés notamment au Banc herbeux et au Sud-est du Parc à chevaux.



Evolution de la population nicheuse de Busard des roseaux dans l'estuaire de la Seine 1980-2014.

Résultats de cette année : 6 couples probables et 4 couples certains. Au total, il y a eu au moins 3 couples avec des jeunes à l'envol en 2014.



Localisations des aires de Busard des roseaux triangulées en 2014

Bilan et perspectives

Dans l'estuaire de la Seine, le Busard des roseaux niche dans **des secteurs de roselières inondées non fauchées**. Quelques couples sont régulièrement installés hors RNN.

La comparaison des sites de nidification du **Busard des roseaux** et des sites de chant des mâles de **Butors étoilés**, montre que ces deux espèces **fréquentent les mêmes milieux**. La gestion proposée pour la conservation du Butor étoilé (îlots de roselières laissés sur pied, niveau d'eau élevés...), est également favorable à la nidification du Busard des roseaux et à certains passereaux paludicoles. **Il est indispensable de laisser sur pied de grands massifs de roselières vierges avec quelques rares arbres ou arbustes à proximité, avec des niveaux d'eau élevés qui restent stables de la fin de l'hiver et ressuie doucement jusqu'au début de l'été. Il est nécessaire de rester vigilant à la bonne conservation de cet habitat pour des espèces d'intérêt communautaire.**